CAROLO MAG

N° 185
déc. 2014

LE MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Noël à Charleville-Mézières
Du 6 Décembre 2014 au 4 Janvier 2015
Marché de Noël - Patinoire - Vidéoprojection - Labyrinthe ... p. 12
Conception La Boule Bleue
www.charleville-mezieres.fr

Ville de Charleville Mézières

Les Randos Thèmes 2015

Rendez-vous les dimanches à 9 heures à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- **Dim 18 janvier**
  RDV Place de Montcy-Saint-Pierre
  CASTRICE
- **Dim 22 février**
  RDV Salle polyvalente d'Aiglemont
  LE CHEMIN DES SEIGNEURS DE GESLY
- **Dim 22 mars**
  RDV Parking centre hospitalier Bélair
  LE TAROT NATURE
- **Dim 19 avril**
  RDV Parking de la patinoire
  LES MOULINS DE WARCQ
- **Dim 17 mai**
  RDV Cimetière du Theux
  D'UN PEU PLUS PRÈS
- **Dim 21 juin**
  RDV Parking centre hospitalier Bélair
  LE MAQUIS DES MANISES
- **Dim 5 juillet**
  RDV Place d'Étion
  L'ÉTANG GAROT
- **Dim 30 août**
  RDV Parking Lycée Chanzy
  NOS PARCS ET JARDINS
- **Dim 27 septembre**
  RDV Hôtel de Ville
  VOUS AVEZ DIT COLPORTEURS ?
- **Dim 25 octobre**
  RDV Place de Montcy-Saint-Pierre
  LE CONTE EST BON
- **Dim 15 novembre**
  RDV Hôtel de Ville
  LES HAUTEURS DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
- **Dim 20 décembre**
  RDV Hôtel de Ville
  LES CIMETIÈRES DISPARUS

Parcours : de 10 à 12 kms
Encadrement :
Ville de Charleville-Mézières,
Vivre en Ville et le Club Alpin Français
Organisation :
Ville de Charleville-Mézières
Service des Sports

INFOS

✆ 03 24 32 40 77

Conception et réalisation Ville de Charleville-Mézières - Novembre 2014

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

p.6 Stationnement et circulation : les nouveautés
p.7 Vidéoprotection : le dossier avance
p.7 Solidarité : l'accueil de jour a ouvert ses portes
p.8 Centième anniversaire de la Première Guerre Mondiale
p.10 Croix Rouge : protéger et sauver des vies
p.10 Le nouveau centre de tri inauguré
p.11 En route pour la viabilité hivernale

À LA UNE

p.12 Les festivités de Noël

RENDEZ-VOUS

p.16 L'interculturalité à travers la BD
p.16 Concerts au centre Dhôtel
p.17 Le Forum fête ses cinq ans
p.18 Concert de Noël samedi 13 décembre
p.18 La Corrida : la course aux déguisements
p.19 Théâtre : « L'homme semé continue sa route »

VIVRE ENSEMBLE

p.20 Rénovation urbaine : retour sur un an de travaux
p.22 L'Étoile : une fin d'année exaltante
p.22 L'association la Jeanne d'Arc
p.23 Noël avec le CCAS

INFOS PRATIQUES

p.24 Inscriptions sur les listes électorales
p.24 Collecte des déchets et des sapins de Noël
p.24 Informations marchés publics

EXPRESSION POLITIQUE

p.25 Libre expression des groupes politiques

HISTOIRE

p.26 Les traditions de Noël

Le 10 novembre, M. Klaus Bühler, membre honoraire du Conseil de l'Europe, a remis le Drapeau de l'Europe à la Ville de Charleville-Mézières. Une distinction qui récompense l'action de la Ville en faveur de l'idéal européen et dans le domaine des jumelages.

Samedi 15 novembre : seconde édition de la Fête de la soupe, organisée par l'association Culture et soupes, au cours de laquelle la meilleure recette a été récompensée d'une « louche d'or ».

Le 15 novembre, Boris Ravignon a accueilli Mme Susan Cooley, Lord Mayor de la Ville de Manchester en Grande-Bretagne, venue inaugurer l'exposition « Mézières-Manchester, une histoire franco-anglaise ». Un moment historique dans l'histoire des deux villes puisque la dernière visite d'un maire anglais remonte aux années 1930.

ÉDITO

Boris Ravignon et Maxime Prévot, Bourgmestre de Namur

Un cocktail festif

Noël approche à grands pas. Pour notre ville, il est même arrivé en avance avec un beau cadeau qui a pris récemment la forme de rencontres, aussi cordiales que constructives, durant lesquelles j'ai pu converser en compagnie de mes collègues de Namur (Belgique) en photo ci-dessus, Nordhausen et Dülmen (Allemagne) ou Manchester (Royaume-Uni).

Le rayonnement de notre ville passe en effet par sa reconnaissance à l'étranger. Et si, à défaut de houppelande rouge, je dois revêtir le costume de VRP pour vendre Charleville-Mézières auprès de nos voisins, c'est avec plaisir que je le ferai.

Vous l'avez compris, au sein de l'équipe municipale, pas question de se saisir du prétexte des fêtes pour ralentir le rythme ! Nous laisserons à d'autres le soin de respecter la fameuse « trêve des confiseurs » afin de consacrer toute notre énergie à poursuivre sur la voie du redressement de notre ville. Vous le constatez en effet régulièrement, notre ville réapprend à bouger, à faire parler d'elle, à aller de l'avant. Et j'entends bien conserver cet élan durant toute la durée de mon mandat, y compris pendant les périodes de vacances ou de fêtes.

Des fêtes qui cette année seront... résolument festives ! À partir du 6 décembre, vous pourrez retrouver place Ducale le traditionnel marché de Noël, mais cette fin d'année 2014 sera également l'occasion d'assister au retour fort attendu de la patinoire, ainsi qu'à l'organisation de manifestations inédites à Charleville-Mézières.

Le but que nous poursuivons ainsi est toujours le même : prouver à tous, Carolomacériens ou visiteurs, qu'avec une bonne dose de volonté et un soupçon de bon sens, il devient possible de composer un cocktail appréciable et apprécié. « On the rocks », bien sûr, compte-tenu de l'arrivée de l'hiver, mais surtout à consommer sans modération !

Joyeuses fêtes à tous !

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières,
Président de la communauté d'agglomération Charleville-Mézières / Sedan

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à l'hôtel de ville le jeudi 11 décembre à 18 h 30.

CAROLO Mag
Mensuel d'informations (sauf juillet-août)
édité par la Ville de Charleville-Mézières
Directeur de publication : Boris Ravignon
Rédaction, photos : service communication, Mairie, place du Théâtre, 08109 Charleville-Mézières cedex
Impression : Yakaprint, Charleville-Mézières
Dépôt légal : 236 ISSN : 289/96
tirage : 28.900 ex.
Imprimé sur du papier 100% recyclé
Distribution : La Poste
Infos : service communication
courriel : com@mairie-charlevillemezieres.fr
Si vous ne recevez pas " Carolo Mag ", n'hésitez pas à nous en informer en téléphonant au 03 24 32 40 00
Site de la Ville : www.charleville-mezieres.fr

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Les nouveautés

Afin de répondre aux attentes des consommateurs et des commerçants et comme annoncé pendant la campagne électorale, les 49 horodateurs de la zone rouge ont été équipés d'une puce informatique pour rendre opérationnelles des périodes de gratuité du stationnement. Côté circulation, la Ville prolonge la double entrée de circulation place Ducale pour tester.

Faciliter l'accès en ville et attirer les clients dans les commerces, tels sont les objectifs du dispositif de gratuité offert aux automobilistes.

1 h 30 de gratuité à compter du samedi 6 décembre

Samedi 6 décembre marquera le début des festivités de Noël à Charleville-Mézières.

Ce sera également le lancement du dispositif de gratuité d'une heure trente de stationnement les mercredis et samedis toute la journée et les vendredis après-midi. Les 49 horodateurs installés en zone rouge (au plus proche des commerces) du centre de Charleville et de Mézières permettront aux automobilistes, soit de rester plus longtemps, soit de payer moins cher leur temps de stationnement. Ils pourront ainsi faire leurs achats de Noël en toute tranquillité ! Les horodateurs dédiés aux arrêts minute place Ducale et rue de Mantoue accepteront désormais toutes les plaques d'immatriculation.

La double entrée sur la place Ducale va être prolongée jusqu'à la fin de l'année pour tester le dispositif

Nouveaux horodateurs : mode d'emploi

Pour bénéficier d'une heure trente de stationnement gratuit les mercredis et samedis toute la journée et les vendredis après-midi, tous les usagers doivent obtenir un ticket de stationnement en se présentant devant l'un des horodateurs. Appuyez sur la touche blanche du clavier pour mettre en route l'écran, laissez-vous guider et suivez les instructions de la machine.

Circulation : double entrée place Ducale pour plus de fluidité

Pendant la période de pavage de la place Ducale, la circulation a été modifiée. La Ville souhaite prolonger ce nouveau dispositif jusqu'à la fin des festivités et recueillir l'avis des usagers sur les réseaux sociaux et sur le site de la ville : *www.charleville-mezieres.fr*. En effet, ce système de double entrée sur la place a fluidifié le trafic.

Pour les automobilistes qui souhaitent rejoindre la rue de Mantoue, ils pourront en entrant sur la place emprunter la voie de gauche ou celle de droite. Pour ceux qui voudront descendre par la rue du Moulin, ils devront impérativement prendre la voie de droite (il ne sera plus possible de faire le tour de la place).

De nouvelles places de stationnement en centre-ville

En hyper centre, les services se sont livrés à un travail de recensement des places de livraison non ou mal utilisées ou encore celles situées dans des rues où l'activité économique a été réduite. L'objectif : les transformer en places de stationnement effectives. Au total vingt nouvelles places de stationnement payantes seront ouvertes en centre-ville dès le 6 décembre prochain.

Infos et formalités : service régie stationnement rue Mme de Sévigné (locaux situés sur le parking à gauche en entrant)
Tél. 03 24 32 43 17

Simplifiez-vous le stationnement

Pour vous simplifier le stationnement, des formules d'abonnement existent :

▶ **Le stationnement résidentiel de voirie** en zone rouge pour les Caro-Iomacériens (15 € par mois + 25 € pour se procurer le PIAF, appareil à placer en position allumée en évidence sur le tableau de bord de votre véhicule)

▶ **Le PIAF** pour le stationnement à la carte, vous ne payez que ce que vous stationnez (le rechargement des unités se fait auprès du service stationnement ou par internet. Les 20 premières minutes de stationnement sont gratuites).

SÉCURITÉ

Vidéoprotection : le dossier avance

La Ville travaille actuellement à la mise en place d'un réseau de caméras sur l'ensemble du territoire. Elles permettront d'améliorer la tranquillité urbaine en dissuadant et en rassurant, et augmenteront la réactivité des forces de police municipale comme nationale pour l'identification des responsables d'infractions.

Autorisé par le préfet, le système en cours de conception doit prendre en compte un certain nombre de paramètres techniques, notamment les réseaux de communication nécessaires au transport des images vers un centre de supervision urbain, sous la responsabilité de la police municipale, et vers le commissariat.

Il est par ailleurs obligatoire de protéger la vie privée des habitants qui ne doivent pas être filmés par l'une des 40 caméras hors de l'espace public, même par hasard. Ces paramètres sont mis en œuvre par une société spécialisée dans le domaine. Courant janvier, un appel d'offres sera lancé pour le choix du matériel qui sera installé.

Un outil supplémentaire au service de la sécurité

La mise en place du dispositif n'a pas pour but la suppression de postes de fonctionnaires de police. Au contraire, le besoin important de sécurité des habitants justifie le recrutement de nouveaux agents, deux sont en cours de recrutement, dans la limite des capacités budgétaires de la ville.

Les conseils d'habitants consultés

Pour mailler au mieux le territoire, les conseils d'habitants sont consultés depuis début novembre pour donner leur avis sur le projet de schéma d'implantation des caméras. Ils se seront tous prononcés avant la fin de l'année.

Solidarité : l'accueil de jour a ouvert ses portes

Le 20 octobre dernier, l'accueil de jour pour les personnes Sans Domicile Fixe (SDF) a ouvert au 159 avenue Charles De Gaulle dans un bâtiment mis à disposition par la ville.

Avec l'arrivée de la période hivernale, il était nécessaire de trouver une solution pour permettre à des personnes sans domicile de trouver un endroit en journée pour échanger et permettre de les orienter vers des structures adéquates.

Un local mis à disposition gratuitement par la collectivité

La Ville a donc mis gratuitement à disposition une salle en rez-de-chaussée de son bâtiment situé au 159 avenue Charles De Gaulle. Des travaux de rafraîchissement de peinture ont été réalisés et des sanitaires ont été installés dans la cour. Des permanences du centre Communale d'Action Sociale de Charleville-Mézières seront proposées. **L'accueil de jour est ouvert tous les jours de 10 h à 16 h.**

L'accueil de jour est ouvert de 10 h à 16 h au 159 avenue De Gaulle

COMMÉMORATION

Centième anniversaire de la

Depuis le mois de septembre, la Ville de Charleville-Mézières met en œuvre un vaste programme de commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale. Ce programme s'articule autour de trois axes majeurs : la mémoire, l'histoire et la réconciliation.

La cérémonie solennelle au monument aux morts de Mézières le 11 novembre constitue le point d'orgue des commémorations. En présence des autorités officielles et des représentants des villes allemandes jumelées, M. le maire a rendu hommage à tous les combattants et victimes de la Grande Guerre.

Le samedi 15 novembre, à l'hôtel de ville, le maire, Boris Ravignon a inauguré l'exposition Mézières-Manchester, une histoire franco-anglaise en présence de Susan Cooley, Lord Mayor (maire) de Manchester.

Le monument aux morts du 91e régiment a lui aussi été le théâtre des commémoration du 11 novembre. À cette occasion, une nouvelle plaque a été inaugurée.

Les membres de l'association *Le Miroir* en costume d'époque présents lors des cérémonies du 11 novembre au monument aux morts à Mézières.

Première Guerre Mondiale

Depuis le 11 novembre, sur les vestiges de l'ancien mur d'enceinte de Charleville, esplanade Roger Mas, dix-neuf tirages grand format de photographies et de cartes postales d'époque retracent la vie quotidienne à Charleville et à Mézières durant l'occupation allemande de 1914-1918.

Le 11 novembre, les maires ou représentants des villes de Dülmen, Euskirchen et Nordhausen en présence d'André Marquet, maire-adjoint ont visité l'exposition 1914-1918, la vie quotidienne à Charleville et à Mézières sous la conduite de Jacques Lambert, président des éditions Terres ardennaises et de Carole Marquet-Morelle, commissaire de l'exposition.

Des élèves du lycée Monge et de celui de Sarrebruck ont rendu hommage aux soldats morts en lisant des textes en Allemand et en Français.

Réception commémorative dans l'hôtel de ville de Mézières de M. le maire, le Préfet des Ardennes et des représentants des villes jumelées allemandes : Mme Stremlau, maire de Dülmen, M. Zeh, Maire de Nordhausen, M. Belter, Maire-adjoint d'Euskirchen et M. Prevôt, Bourgmestre de Namur. Les conseillers jeunes de Charleville-Mézières étaient les porte-drapeaux des pays impliqués dans le conflit.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Protéger et sauver des vies

L'antenne Départementale de la Croix-Rouge Française vient d'élire son nouveau président, Serge Duterque. Reconnue d'utilité publique depuis 1945, l'association agit dans le domaine sanitaire, médico-social, la gestion d'établissement pour personnes dépendantes et la formation. Détails.

L'unité locale de Charleville-Mézières présidée par Pierre Boulifard compte aujourd'hui 103 bénévoles et un salarié. Elle organise des sessions de formation aux premiers soins et au secourisme ; elle participe avec le SAMU social à la rencontre des personnes livrées à la rue en organisant des maraudes et apporte au quotidien une aide alimentaire et vestimentaire aux populations fragiles. L'an dernier 320 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire (24 000 kg de denrées ont été distribués) et plus de 1 000 personnes ont pu profiter de l'aide vestimentaire.

Le nouveau président départemental Serge Duterque s'est donné comme objectifs d'améliorer les locaux d'accueil, d'ouvrir une « Vestiboutique », de recruter et former de nouveaux bénévoles. Bravo et merci pour le travail accompli !

Plus d'infos : 38 rue Dubois Crancé
Tél. 03 24 33 37 41 – Fax 03 24 33 42 23
Courriel : ul.charleville@croix-rouge.fr

150 ANS À VOS CÔTÉS
croix-rouge française

ENVIRONNEMENT

Le nouveau centre de tri inauguré

Jeudi 13 novembre, le nouveau centre de tri des déchets ménagers recyclables des Ardennes a été inauguré rue Camille Didier. Seize mois de travaux ont été nécessaires pour ériger cet équipement à la pointe de la technologie.

Tous les sacs de tri collectés à votre porte finiront dans ce nouveau centre de 15 000 m², étape indispensable avant leur valorisation

16 000. C'est le nombre de tonnes de déchets ménagers que le nouveau centre de tri sélectif envisage de traiter annuellement. Unique dans le département, le nouveau site de la rue Camille Didier profitera à l'ensemble des 463 communes qui composent les Ardennes.

Un centre nouvelle génération

Le nouveau centre se substitue aux anciens sites de Charleville-Mézières et de Fumay devenus obsolètes. « *Les deux équipements, peu mécanisés et saturés, ne répondent plus aux enjeux actuels* » explique Francis Signoret, président de Valodéa, le syndicat mixte qui a en charge le traitement des déchets ardennais. Le bâtiment est équipé d'une chaîne de tri mécanique dotée des dernières technologies dont 6 tris optiques, 70 convoyeurs et 170 moteurs, complétée par des cabines de tri manuel. Par comparaison, le précédent centre de Charleville-Mézières ne possède que deux tapis et trois moteurs.

D'un coût total de 16 millions d'euros le centre construit selon les critères Haute Qualité Environnementale fait partie des plus modernes de France.

CIRCULATION

En route pour la viabilité hivernale

La Ville de Charleville-Mézières se prépare à l'arrivée de l'hiver et s'organise pour réagir rapidement aux premières chutes de neige en mettant en place un dispositif d'organisation de viabilité hivernale.

Quatre saleuses assurent le déneigement des 175 km de voies de circulation

Verglas, pluies verglaçantes, neige, températures très basses... De novembre à mars, la Ville met en place son service hivernal. En cas d'intempéries, il intervient pour assurer la circulation sur 175 km de voirie. Quatre saleuses, dont une plus petite pour les rues piétonnes et ruelles peu accessibles sont prêtes à sortir jour et nuit.

Le service viabilité hivernale dispose également d'une réserve d'environ 600 tonnes de sel et d'une centrale à saumure (mélange sel et eau). 95 bacs à sel sont mis à disposition des Carolomacériens sur l'ensemble de la ville.

Pour faire face aux épisodes exceptionnellement difficiles, la Ville s'est équipée de matériel spécifique pour compléter son arsenal : deux fraises à neige, destinées à tracer rapidement des chemins dans la neige et des lames de déneigement équiperont les tracteurs des espaces verts en cas d'épisode neigeux important.

24h /24 et 7 j / 7

Composé de 9 personnes, le service est d'astreinte 24h/24 et 7j /7 en cas d'alerte pour assurer le déneigement des 175 km de voies de circulation. Il priorise les interventions selon la nature des voies : priorité 1, déneigement des accès aux hopitaux, casernes, lignes de bus ainsi que les grands axes ; priorité 2, les routes importantes et celles à forte déclivité. Enfin, priorité 3, la voirie de desserte et le réseau tertiaire (rues transversales, ruelles de lotissements).

Réglementation en cas de neige ou de verglas

Le règlement de police précise qu'il appartient à chaque propriétaire ou locataire de déneiger devant son habitation et dans toute la longueur de sa façade. En cas de verglas, il est recommandé de répandre du sel ou du sable, afin de prévenir les accidents.

en bref

« L'année 1914 à Charleville, Mézières et Euskirchen »

Cet ouvrage de 336 pages, publié par les éditions Terres Ardennaises, avec le soutien de la Ville de Charleville-Mézières, a été écrit par un auteur français, Jacques Lambert et un auteur allemand, Reinhold Weitz. Enrichi de plus de 400 photos, il relate la vie quotidienne à Charleville, Mézières et Euskirchen, au cours de la période d'avant-guerre et pendant les cinq premiers mois du conflit. Vendu 32 €, il est disponible dans les librairies et sur le site de Terres Ardennaises.
www.terres.ardennaises.free.fr

La Banque alimentaire cherche bénévoles

La Banque alimentaire cherche des bénévoles dans divers domaines : tri des denrées collectées, communication, informatique...
Merci de contacter le 03 24 56 22 21

BTS gestion et Protection de la nature

Une erreur s'est glissée dans l'inventaire des formations en enseignement supérieur dans le *Carolomag* d'octobre : il manquait la section **BTS Gestion et Protection de la Nature,** qui accueille des étudiants depuis 1994 au lycée agricole du Balcon des Ardennes à Saint-Laurent.
Infos : 03 24 57 49 26

FESTIVITÉS DE NOËL

Demandez le programme

En plein cœur de l'hiver, Charleville-Mézières étincelle et rayonne ! D'un coup de baguette magique, la ville revêt ses habits de fête pour vous accueillir dans une ambiance féérique du 6 au 28 décembre. De quoi faire le plein de rêves. La place Ducale accueillera une trentaine de chalets qui regorgeront d'idées cadeaux, une patinoire qui restera jusqu'au 4 janvier, un labyrinthe, un toboggan mais surtout : le Père Noël !

Le marché de Noël 2014 à Charleville-Mézières s'annonce comme l'édition du renouveau. En effet, la patinoire tant appréciée des Carolomacériens fait son grand retour, et avec elle, de nouvelles animations et de nouveaux équipements. Rajoutez à ceci une décoration plutôt scotchante, et vous aurez la formule magique de cette nouvelle édition.

Un marché de Noël enchanteur

Du 6 au 28 décembre, une trentaine de chalets formeront le marché de Noël, ouvert sept jours sur sept (sauf le 25 décembre), de 12 h à 20 h. Les chalets vous permettront de garnir au mieux le pied du sapin ou vos tables de réveillon. Artisans et commerçants

locaux mais aussi d'autres régions de France proposeront des idées de cadeaux originales et sympathiques : produits du terroir, décorations de Noël, bijoux, maroquinerie, vin chaud, gaufres, objets en bois, huîtres, foie gras…

La place Ducale, maison du Père Noël et de Saint-Nicolas

Comme chaque année, Saint-Nicolas se promènera avec son âne le 6 décembre, jour de l'ouverture des festivités. Le Père Noël, lui, fera son arrivée en paradant le 19 décembre et s'installera jusqu'au 24 décembre dans la galerie « Le Caveau », sous l'Office de Tourisme, pour y installer son salon-atelier ; il y attendra les enfants qui pourront le rencontrer et lui soumettre leurs listes de cadeaux, leurs souhaits... Le Père Noël, accueillera les enfants de 13 h 30 à 19 h.

Le retour de la *glace Ducale* !

À l'approche de Noël, aller patiner sur la glace avec les enfants ou entre amis, quel plaisir ! Le marché de Noël accueille à nouveau une patinoire de 450 m² sur la place. Couverte, elle disposera également d'un espace réservé aux enfants. Elle sera ouverte tout le temps du marché de Noël et jouera même les prolongations jusqu'au 4 janvier 2015. Deux euros, c'est le prix qui vous sera demandé pour déambuler sur la glace Ducale pendant 40 minutes environ (location de patins compris). Et comme Noël est avant tout une histoire d'enfants, chaque élève des écoles primaires de la ville recevra un ticket gratuit pour profiter des joies de la *glace Ducale.*

Et une autre surprise glissante !

Comme une surprise ne vient jamais seule, la Ville de Charleville-Mézières proposera également des glissades de Noël : un toboggan de 23 mètres de long et de 6,50 mètres de haut. Une belle descente à petit prix avec plusieurs pistes pour profiter entre amis de sensations de la glisse, du 6 au 28 décembre sur la place Ducale.

La troïka du Père Noël

Du 20 au 24 décembre, le traîneau du Père Noël mené par des chevaux vous emmènera en balade en centre-ville pour un tour de la place Ducale et dans les rues piétonnes. Cette promenade en traîneau proposera trois arrêts entre lesquels un lutin vous racontera une histoire. Animation gratuite.

Perdez-vous dans la forêt magique

Encore une autre nouveauté du marché de Noël 2014 ! La Ville vous propose un véritable labyrinthe réalisé en sapins sur tout un quart de la place Ducale. Entrez par une arche lumineuse dans 350 mètres de circuit et un dédale d'allées tortueuses qui vous amènera à vous perdre en plein milieu de cette forêt de Noël. Dans votre quête de la sortie, vous serez amené à croiser diverses surprises.

À LA UNE

La boîte aux lettres du Père Noël

Cette année, le Père Noël est joueur ! Il a caché sa boîte aux lettres au beau milieu du labyrinthe. Pour y accéder, il va donc falloir arpenter les allées de sapins. Et cela vaudra le coup, car deux lettres d'enfants seront tirées au sort et gagneront un bon d'achat de 30 € offerts par La Poste. La boîte aux lettres sera à disposition des enfants du 6 au 18 décembre, jusqu'à l'arrivée du Père Noël. Le tirage au sort aura lieu le 19 décembre. Pour participer, n'oubliez pas d'indiquer les coordonnées et l'âge de l'enfant, afin que le Père Noël puisse le joindre.

Une décoration très scotchante

Un grand sapin de 15 mètres brillera de mille feux. La place Ducale se transformera en place Boréale aux couleurs hivernales. Des sculptures en scotch éclairées seront disséminées sur la place. L'ambiance boréale sera également présente sous le chapiteau avec une décoration spécifique teintée d'or et d'étoiles.

Toute la ville se parera des plus beaux habits de lumière : guirlandes, motifs de candélabres, traversées de rues, drapés lumineux...

Parmi les nouveautés, de nouveaux motifs seront installés sur la place de Montcy-Saint-Pierre, l'allée des voyageurs, l'avenue d'Arches et les différents ponts. En chiffres, ce sont 12 km de guirlandes installées, 140 motifs mis en place et 12 000 ampoules leds dans toute la ville.

Un programme d'animations riche et festif

Comme chaque année, Saint-Nicolas et son âne viendront lancer les festivités de fin d'années sur la place Ducale le samedi 6 décembre. De 15 h à 18 h, Saint-Nicolas réalisera une distribution de bonbons sur un parcours allant de la place du Théâtre, la rue Bourbon, la statue de Charles de Gonzague et la place Ducale. Le 5 décembre, il sera également de passage à Mézières de 17 h à 18 h. Arrivée du Père Noël avec une parade de jeunes danseurs le 19 décembre vers 17 h. Sous la tente, toute une programmation musicale aura lieu le temps des festivités (chorales, chœurs, quatuor de saxophone, et autres formations musicales…).

Des projections lumineuses magiques

La façade de la mairie se mettra au diapason des festivités de Noël ! Des projections illumineront l'édifice tous les soirs de 17 h 30 à 19 h 30. Ces illuminations deviendront un véritable spectacle son et lumière de 15 minutes qui sera projeté deux à trois fois les mercredis et samedis soirs. Un spectacle à ne pas manquer !

Charles de Noël

Le fondateur de notre ville revêtira son nouvel habit de Noël ! À partir du 12 décembre, la statue de Charles de Gonzague portera une cape rouge de Père-Noël, réalisée sur-mesure par les élèves de seconde et première de la section bac pro métiers de la mode du lycée Armand Malaise.

Gagnez une voiture grâce aux commerçants de la ville

Les commerçants de la ville se rassemblent et vous proposent de gagner une voiture ! Pour participer à l'opération « un Noël de rêve » avec les commerçants carolomacériens, vous devrez réaliser un ou des achats chez l'un des commerçants partenaire de l'opération, identifiable par un habillage spécifique sur leur vitrine. Après votre achat, le commerçant vous remettra un bulletin de participation que vous déposerez dans l'une des urnes du jeu disposées dans les magasins partenaires. Le tirage au sort aura lieu en direct sur la radio RVM le 27 décembre à 17 h. Le cadeau sera remis au gagnant le 30 décembre à 19 h 30.

Concert de Noël

Le traditionnel concert de Noël accueillera le groupe So Gospel. Il se produira à l'église Saint-Rémi le samedi 13 décembre dès 20 h 30. Concert gratuit dans la limite des places disponibles. Plus d'infos page 18.

Marché de Noël du 6 au 28 décembre

Le marché des gourmandises de Noël

Le marché couvert proposera ses gourmandises de Noël le 14 décembre de 9 h à 18 h 30. Les gourmands pourront y retrouver divers produits festifs comme du foie gras du Gers, du champagne, de la truffe, des morilles, des épices, du chocolat… Bref, tout ce qu'il faut pour faire un repas de Noël inoubliable ! Des créateurs proposeront leur artisanat avec des bijoux, des chapeaux, des objets en bois, des sacs… Des animations musicales auront également lieu.

Les animations de l'Office de Tourisme

L'office de Tourisme propose comme chaque année des visites guidées mais aussi une chasse au trésor, une randonnée, un concours de décoration de Noël, et une dégustation de produits du terroir ardennais. **Infos au 03 24 55 69 90 et www.charleville-tourisme.com**

Noël dans toute la ville

Les quartiers ne seront pas en reste pour les festivités de Noël. De nombreuses animations rythmeront la vie des habitants pour les fêtes : des spectacles, goûters, marchés de Noël.

▶ **Ronde Couture** : mercredis 3 et 17 décembre, 13 h 30, salle Dubedout : fête de Noël infos SARC - 03 24 58 17 74

▶ **La Houillère** : arbre de Noël, salle Arc-en-ciel, mercredi 17 décembre, à partir de 17 h

▶ **Manchester** : samedi 6 décembre : « De Saint Nicolas à Noël » organisé par l'ACEPA, le Centre Social et l'Union des Habitants de Manchester.
- de 13 h 30 à 17 h 30, gymnase Maryse Bastié : marché de Noël,
- à 14 h 30, au centre social de Manchester : spectacle pour les enfants de moins de 6 ans
- à 16 h, au Centre social de Manchester : spectacle pour les enfants de 6 à 12 ans.
Infos au 06 01 49 89 44

▶ **Mohon** : samedi 13 et dimanche 14 décembre de 10 h à 18 h : marché de Noël sur la place de Mohon et à l'AAPH - org. Mohon Commerce Artisanat et association ardennaise pour la promotion des handicapés. 06 75 22 06 72

nouvelles des musées

Travaux du musée, chantier des collections

Un musée, c'est un bâtiment mais c'est avant tout une collection. Celle du musée Rimbaud est née en 1954 avec la donation Matarasso et a été depuis considérablement enrichie. Aussi, afin de préparer l'ouverture du nouveau musée, la Ville a engagé une campagne de restauration des collections parallèlement aux travaux actuellement en cours. Cette opération soutenue par l'État et la Région Champagne-Ardenne vise à faire restaurer les œuvres avant leur présentation dans leur nouvel écrin l'été prochain. Son premier volet concerne neuf peintures sur toile et panneau de bois. Parmi elles, trois œuvres de Robert Lanz, artiste trop méconnu en France, auteur d'une magnifique série consacrée à Arthur Rimbaud, alliant surréalisme et enluminure médiévale pour traduire l'effervescence poétique. Dans un deuxième temps viendront les œuvres sur papier, qui constituent une part importante des collections du musée.

en bref

Tea Time in English only !

Le réseau Canopé (ex-CDDP) propose des temps de conversation en anglais dans ses locaux pour ceux et celles qui souhaitent (re)trouver des réflexes, des expressions, se sentir à l'aise en anglais. Ce tea-time en accès libre est organisé deux fois par mois. En décembre, ils auront lieu les mardi 2 décembre à 15 h et mercredi 10 décembre à 17 h.
Les prochaines dates : 6 et 14 janvier, 3 et 11 février, 10 et 18 mars, 7 et 15 avril, 12 et 20 mai, 2 et 3 juin.
Infos : CANOPÉ, 18 rue Voltaire - Tél : 03 24 52 62 72.

CULTURE

L'interculturalité à travers la BD

Dans le cadre de sa politique interculturelle, la Ville de Charleville-Mézières a mené un projet autour de la bande dessinée (BD).

Pour mener à bien ces actions, Hélène Richard (dite « Lénon ») est venue à Charleville-Mézières afin de réaliser des travaux autour de « la mémoire des habitants » de la Ville et de ses quartiers en partenariat avec le centre social André Dhôtel, le collège Rouget de Lisle, la bibliothèque Ronde Couture et le SARC.

Jérôme Ruillier auteur de la BD « *Les Mohamed* », déclinaison en image des mémoires d'immigrés de Yamina Benguigui, rencontrera d'autres publics pour parler de son travail ambitieux.

Les rendez-vous à ne pas manquer à la Médiathèque *Voyelles*

▶ du 8 du 21 décembre : exposition « Mafalda, une petite fille de 50 ans »
▶ jeudi 11 décembre à 18 h : projection du film d'animation *Persepolis* de Marjane Satrapi
▶ mardi 16 décembre à 18 h : soirée de restitution et de distribution des œuvres réalisées dans le cadre des ateliers de « Lénon » ! Lectures, débats et « exposition participative » seront à découvrir pour notre plus grand plaisir en présence des deux auteurs et des jeunes participants aux ateliers.

Venez découvrir grâce à la BD « des instants de vie » singuliers à travers les yeux d'une enfant d'Argentine, d'une Iranienne et surtout ceux de jeunes Carolomacériens !

Samedi 13 décembre à 20 h : concerts au centre Dhôtel

Concerts Nina Attal (funk)
+ Triumvirat (folk rock) + The Josh Randall experience (soul)

« Avec l'expérience de ses 300 concerts et l'irrévérence de ses 22 ans, Nina Attal envoie bouler les chapelles. Prodige précoce du blues, considérée à 16 ans comme l'une des voix les plus prometteuses des douleurs pentatoniques, la voilà désormais en furie fort en gueule du funk. Sur son deuxième album « Wha », produit à New York par Philippe Devin et Jerry Barnes, bassiste de Chic et accompagnateur à tout faire de la scène black US, elle lance un jam surpuissant entre B.B. King et Stevie Wonder, Albert Collins et Chaka Khan dans un déluge de Rhodes, de guitares et de cuivres étincelants.
Une très bonne soirée groove en perspective… Artiste à ne surtout pas rater…

Pour plus d'infos: http://www.ninaattal.com
Tarif : 10 euros - Points de vente : CSC André Dhôtel / Bar le Vert Bock / MJC Calonne (Sedan) - Infos au 03 24 33 13 85

MUSIQUE

Cinq ans du Forum

De temps à autre, le Forum se met à revivre les sixties avec la soirée Back in time. Prochain rendez-vous en février

À la fois lieu de diffusion et lieu de création, le Forum situé au numéro 18 de la rue Jean Jaurès fête cette année ses cinq printemps d'existence. À sa renaissance en 2009, la salle avait été créée pour pallier le manque local de programmation des musiques actuelles.

Une fois n'est pas coutume, le Forum a été réquisitionné en octobre 2013 pour le tournage du film de Stephen Frears consacré à Lance Armstrong

Tel le Phénix qui renaît de ses cendres, l'ancien cinéma le Forum a délaissé depuis 2009 ses rangées de fauteuils et son large écran blanc pour une scène de spectacle de 48 mètres carrés qui accueille aujourd'hui des spectacles de tous horizons. Depuis sa réouverture, ce sont près de 200 artistes ou compagnies qui se sont déjà produits sur son plateau lors de concerts, pièces de théâtre et autres spectacles de marionnettes ou de danse.

40 000 spectateurs... et c'est pas fini !

Créé en 1908, le cinéma Le Forum s'appela successivement « Cinéma-Pathé-Lumière », puis l'Omnia, avant de devenir le Forum en 1982. Sa façade, telle qu'on l'a connaît aujourd'hui a été réalisée lors de la rénovation en 1961. Fermé en 1996, il ouvre de nouveau ses portes le samedi 7 mars 2009 avec un double concert événement du groupe Debout sur le zinc et de l'artiste champardennais Barcella.

Imaginé au départ comme une scène de découverte essentiellement destinée aux musiques actuelles, le Forum n'a cessé d'étoffer son offre culturelle. En plus des représentations culturelles organisées en partenariat avec des associations caroloma-cériennes, le Forum a fait le souhait de multiplier ses compétences, notamment en s'imposant de plus en plus comme un lieu de résidence artistique. Dans son antre, les musiciens, comédiens ou danseurs peuvent y travailler dans des conditions optimum pour élaborer ou peaufiner leurs spectacles. « *À l'heure actuelle, une vingtaine de compagnies a pu être accueillie dans la salle* » se réjouit André Marquet, adjoint au maire en charge de la culture. Avec plus de cent dates à son compteur et un taux de fréquentation remarquable, le Forum s'impose logiquement aujourd'hui comme un établissement incontournable du paysage culturel ardennais.

L'année 2015 débutera le 24 janvier avec une soirée-concert organisée par l'association ArDiferencias en soutien aux groupes locaux. En février, le Forum accueillera la deuxième édition de Back in time organisée par l'association FLaP.

Le service de l'action culturelle reste à votre disposition pour toute demande et proposition de programmation ou de résidence. Infos au 03 24 32 44 40.

GOSPEL

en bref

Distribution des Restos du cœur

▶ **Manchester : au Centre Social**
le mardi de 14 h à 16 h.

▶ **La Houillère : salle Arc-en-Ciel**
le mardi de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.

▶ **La Ronde Couture : salle Dubedout, 4 bis rue des Mésanges**
- pour les noms de famille de A à J :
le mardi de 9 h 45 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30
- pour les noms de famille de K à Z,
le jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

Des rencontres sont organisées tout au long de l'année pour les familles qui souhaitent bénéficier de l'aide des Restos.

Concert de Noël

Le groupe So Gospel se produira à l'Église Saint-Rémi le samedi 13 décembre prochain à 20 h 30. Amateurs de Gospel, à vos agendas !

Cette année encore, pour le traditionnel concert de Noël, les voûtes de l'église Saint Rémi résonneront au son du Gospel. Créé en 2009, *So Gospel* est un collectif d'artistes expérimentés, composé de voix chaleureuses et de sensibilités affirmées (certains ont chanté avec Céline Dion, Stevie Wonder). Leur objectif est de vous faire vivre une expérience sincère, unique et riche en émotions.

Leurs influences musicales sont le gospel urbain, bien sûr, avec des artistes comme Kirk Franklin, Donnie Mc Clurkin, Fred Hammond, Tye Tribette et bien d'autres... Le jazz, la Soul et le R'n'b sont également des sources d'inspiration.

Concert gratuit dans la limite des places disponibles. Réservations à partir du 4 décembre, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 au guichet du théâtre de Charleville-Mézières (TCM)

Infos : service de l'action culturelle.
Tél. 03 24 32 44 40

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

La Corrida : la course aux déguisements

L'incontournable corrida pédestre d'avant Noël se déroulera samedi 20 décembre dans les rues du centre-ville. Départ aux environs de 20 h 30.

photo M. Renaux

« Avec son esprit festif, c'est une course différente des autres. J'aime bien cette ambiance où de nombreux coureurs sont déguisés » raconte Sébastien Quetier, premier Carolomacérien à franchir la ligne d'arrivée en 2013.

Avec six corridas à son compteur, le membre du Charleville-Mézières Athlétisme (CMA) confirme qu'il sera une nouvelle fois présent sur la ligne de départ le 20 décembre prochain. Comme l'ensemble des concurrents, le Carolomacérien visera un objectif essentiel : se faire plaisir avant tout.

Une course limitée à 2 000 inscriptions

Le 20 décembre, vous ne serez donc pas surpris de voir les rues du centre-ville envahies par la famille Simpson accompagnée du lapin blanc d'Alice au pays des merveilles se tirant la bourre avec des hordes de pères Noël. Tous les ans, beaucoup de monde se retrouve sur les trottoirs pour encourager un proche, un ami ou les anonymes venus pour participer dans la bonne humeur à cette grande fête populaire et sportive.

Ouverte à tous, la course longue de 7,6 kilomètres s'élancera de la place du théâtre et fera trois tours de centre ville.

Les inscriptions peuvent se faire avant le 17 décembre directement sur le site www.le-sportif.com ou via le bulletin d'inscription disponible en téléchargement sur le site de la ville. Le nombre d'inscriptions est limité à 2 000 participants.

Infos : 03 24 35 35 35 et jmarie.baudoin@wanadoo.fr7

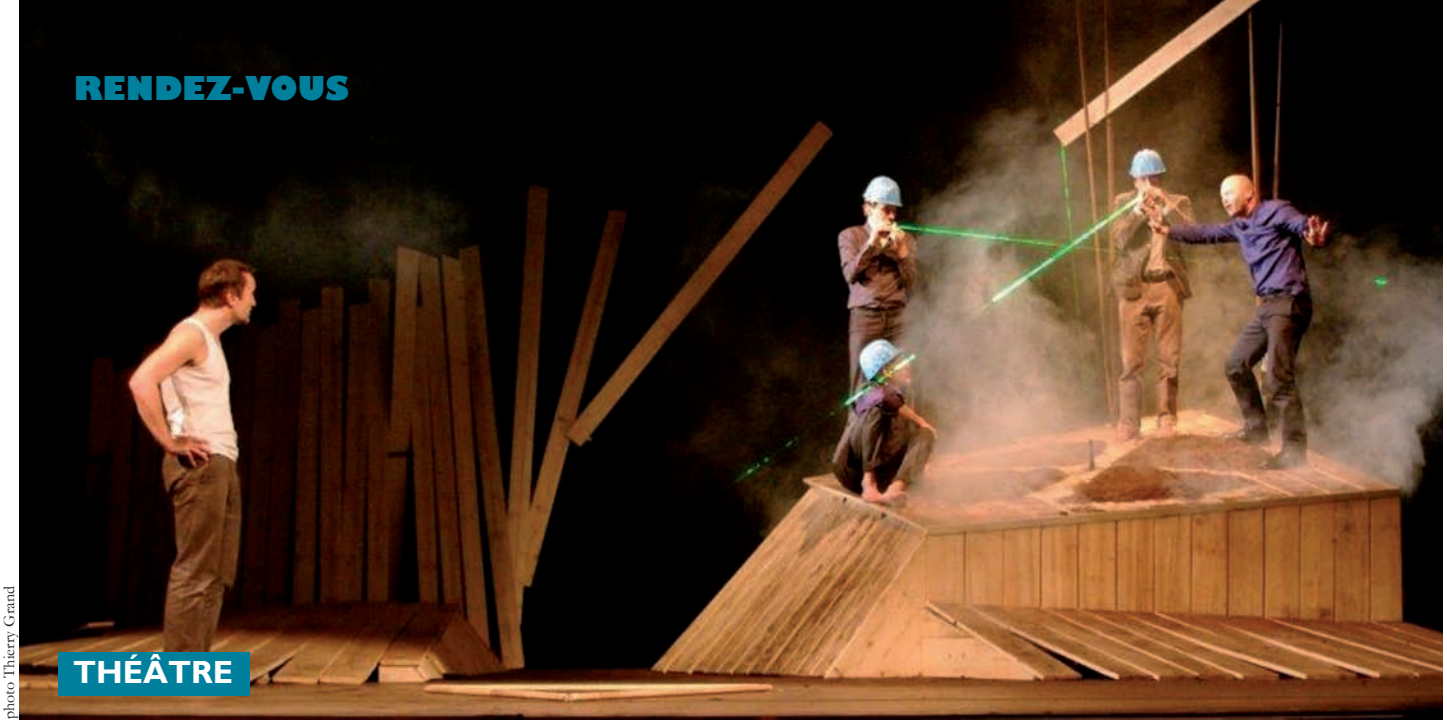

photo Thierry Grand

THÉÂTRE

« L'homme semé » continue sa route

En novembre 2013, la compagnie La Question du Beurre proposait sur les planches du TCM sa création *L'homme semé*. La pièce conçue dans le cadre d'une résidence théâtrale carolomacérienne sera reprise le 18 décembre 2014 dans le lieu qui l'a vu naître. Que s'est-il passé pendant un an ? Rencontre avec Dominique Wittorski, auteur et metteur en scène de *L'Homme semé*.

Que s'est-il passé pour vous après la première de *L'Homme semé* proposée en 2013 à Charleville-Mézières ?

La compagnie La Question du Beurre est partie deux mois lors du premier trimestre 2014 en Nouvelle-Calédonie pour effectuer un travail en résidence suivi d'une série de représentations au Théâtre de l'île à Nouméa. Ce travail a été réalisé en partie avec des acteurs de la compagnie qui avaient déjà joué lors de la création en novembre 2013, mais aussi trois acteurs locaux dont deux kanakes. Ce voyage et cette immersion ont permis de fouiller directement dans la mythologie kanake, une mythologie vivante et active qui se rapproche fortement de la mythologie grecque, morte depuis longtemps. Cette dernière constitue le fondement de la pièce qui se base sur le mythe d'Œdipe. L'expérience kanake a permis de décoder ce que les années ont oublié du monde grec, qui était, comme le monde kanak, un monde de sédentaires agriculteurs.*

Qu'est-ce qui a changé par rapport à la version de la pièce de 2013 ?

En un an, le spectacle a grandement évolué notamment grâce à l'expérience kanake. Dans les faits, ceci se traduit par un temps de scène total qui a été quelque peu raccourci, par la suppression de diverses digressions et par l'enrichissement du texte. Certains accessoires glanés lors de l'aventure kanake tiennent désormais une place à part entière au sein de la pièce. C'est le cas notamment d'une pierre à forte valeur culturelle que nous avons ramenée dans nos valises.

Dominique Wittorski, lors d'une visite déjantée au théâtre

Cet été, vous avez été sélectionné par la région Champagne-Ardenne pour participer au festival d'Avignon...

La compagnie a eu la chance de se produire dans l'une des plus importantes manifestations d'art théâtral au monde. Entre le 7 et le 23 juillet, L'Homme semé a été joué à quinze reprises à la caserne des pompiers d'Avignon. La pièce a été vraiment bien accueillie par le public mais aussi les médias, spécialisés ou non, qui ont montré leur intérêt pour la pièce. Pour l'anecdote, L'Homme semé a été cité par le quotidien le Figaro dans un article intitulé Les huit petites perles du off. Le rendez-vous avignonnais a également permis d'établir de nombreux contacts avec les professionnels du spectacle.

* Alexandre Aflalo, Charlotte Blanchard, Serge Gaborieau et Bruno Rochette

L'Homme semé en quelques mots

L'Homme semé, c'est Œdipe Roi, l'anti-héros grec, revu et massacré par six frères et soeurs tenus de respecter les dernières volontés de leur défunt papa : mettre en scène le mythe repris par Sophocle il y a 2500 ans. Il en résulte une fresque/frasque jubilatoire et percutante, jouée par des personnages aussi maladroits qu'incompétents et aventureux.
Deux représentations sont programmées le jeudi 18 décembre à 14 h et 20 h 30.
Réservations : 03 24 32 44 50

RENOVATION URBAINE

Un an de travaux dans le rétroviseur

Actu Rénovation urbaine

En 2015, le Programme de rénovation urbaine initié en 2006 par la signature de sa convention initiale entamera sa neuvième année d'existence. Abouti dans son ensemble à hauteur de 63 %, le projet devrait se terminer en 2015. Retour sur les travaux engagés quartier par quartier.

La Houillère

88 % des actions menées sont terminées ou en cours (voir graphique)

Dans le bilan 2013 (*Carolo mag* n°175), il avait été annoncé que la totalité des réhabilitations était terminée. Depuis cette annonce, le quatrième avenant à la convention ANRU a été signé. Il a permis de porter le nombre de logements non plus à 117 mais à 257. À l'heure actuelle, ce sont donc 57 % des 257 logements qui se trouvent finalisés.

▶ Côté logement :

Les 19 logements (Habitat 08) de la rue Verlaine ont été livrés en mai 2014. Les 14 logements de « l'îlot Speed » ont été livrés en mai 2014.

La livraison des 38 logements rue Bizet est prévue fin 2015. La déconstruction de l'ancien supermarché « Shopi » est prévue fin 2014. La déconstruction des 84 logements de la tour Chopin aura lieu début 2015.

▶ Côté espaces publics :

(travaux ville)

La Ville interviendra rue Bizet pour l'aménagement des espaces publics fin 2015.

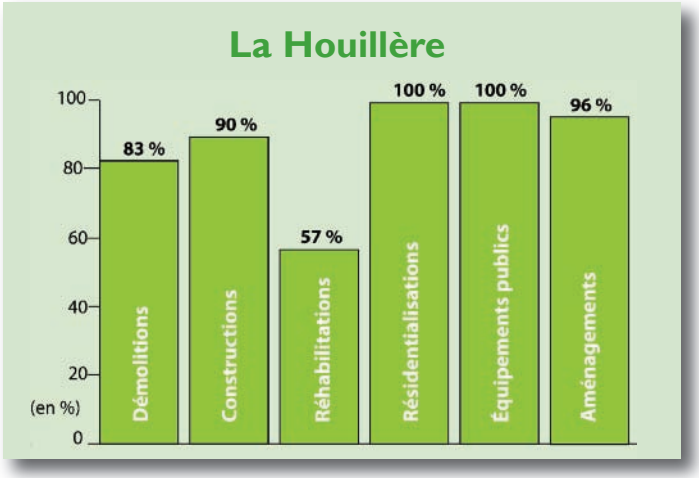

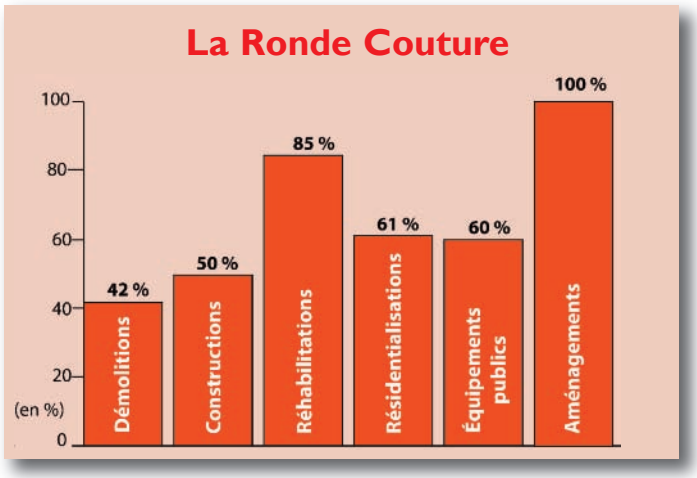

La Ronde Couture

66 % des opérations menées sont terminées ou en cour (voir graphique)

▶ Côté logement :

Les 18 logements avenue Lebon (Habitat 08) ont été livrés en juillet 2014.
Les 30 logements de la rue des Mésanges (Espace Habitat) ont été livrés en juillet 2014.

La livraison des 24 logements Caquot sud et les 16 logements de la rue des Monts (Habitat 08) est prévue en mars 2015.
La démolition des numéros 10 et 12 rue des Bouvreuils est terminée.

La démolition des numéros 15 et 17 rue des Mésanges est prévue fin 2014.

▶ Côté espaces publics :

(travaux ville)

Ilot sud (Ferroul, Pivoines et Muguet) : Le square urbain est terminé. Le cheminement piéton des écoles Muguet / Viennot primaire / Viennot maternelle / restaurant scolaire est terminé (rendant un accès sécurisé pour les élèves, parents d'élèves et riverains).

Manchester

73 % des opérations menées sont terminées ou en cours (voir graphique)

▶ Côté logements :

(entre la CRS 23 et le Grand Barillon)
Ilot D (Espace Habitat) : 25 logements. Livraison prévue en janvier 2015.

Ilot J (Espace Habitat) : 19 logements ; Livraison prévue en mars 2015
Livraison des 16 logements (Habitat 08) Rond point de la Warenne prévue fin 2014.
Les travaux de construction des îlots E (72 logements) et I (7 logements) par Habitat 08 en cours.
La démolition du Grand Barillon est prévue d'avril à novembre 2015.
Les travaux de résidentialisation de la rue Dehuz par Habitat 08 ont commencé.

▶ Côté équipements :

Les jardins familiaux sont terminés.

Hors-ZUS*

L'avancement des travaux hors-ZUS s'élève à 35 %.

▶ Terre de la ville :

(face au quartier de la Grande Terre)
- premier lot : 29 logements livrés,
- deuxième lot : 16 logements. Livraison en cours de septembre 2014 à mars 2015,
- troisième lot : 32 logements. Travaux prévus jusqu'en octobre 2015.

Les travaux de construction de la rue des Sources (21 logements) par Habitat 08 débuteront fin 2014.
Démarrage des travaux rue des Tambours (10 logements) par Espace Habitat début 2015.

▶ Jean-Baptiste Clément :

- première tranche 16 logements (Habitat 08). Démarrage : 4e trimestre 2014,
- deuxième tranche 52 logements. Livraison prévue : 1er trimestre 2015.
- troisième tranche : 23 logements. Livraison prévue : 1er trimestre 2015.

* Zone urbaine sensible

La percée du « double Y » de la Ronde Couture a été une des réalisations phare de l'année 2014

29 logements ont déjà été livrés dans le secteur « Terre de la ville » face à la Grande Terre.

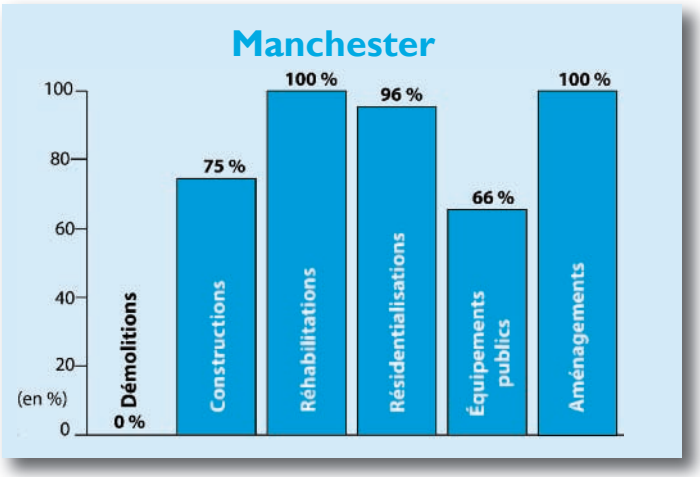

16 logements vont être livrés prochainement au rond point de la Warenne à Manchester

Photo David Henrot

Une fin d'année exaltante

C'est pas moins de six dates qui remplissent l'agenda des joueurs de l'Étoile en ce mois de décembre dont trois longs et difficiles déplacements à Antibes le 12, Fos/mer le 19 et Aix Maurienne le 26.

Autant dire que les esprits ne seront guère tournés vers les réjouissances des fêtes de fin d'année tant le besoin de victoires est important dans l'optique du maintien en Pro B.

Le nécessaire réajustement de l'effectif pour tendre vers plus de compétitivité devrait permettre au groupe carolo d'effectuer la suite de la saison dans des conditions plus sereines en espérant que les pépins physiques soient définitivement rangés au rayon des mauvais souvenirs.

Dans ces conditions, plus que jamais conscients de leurs responsabilités et fermement décidés, à offrir un maximum de victoires à leur fidèle public, les protégés de Cédric Heitz vous donnent rendez-vous à la salle Bayard les 9, 23 et 30 décembre à l'occasion des réceptions de Souffelweyersheim, Lille et Le Portel.

Un mini basketteur = un jouet

La dense activité du club ne se limite pas au programme de l'équipe pro puisque la salle Dubois-Crancé sera le théâtre de la très conviviale fête de l'école de mini basket le mercredi 17 décembre à laquelle participent activement les joueurs Pro et du tournoi des « Étoiles de Noël » qui regroupe nombre d'équipes départementales et régionales de la catégorie « Poussins » le lundi 22 décembre. Ces deux évènements seront l'occasion, pour la troisième année consécutive, d'organiser une collecte de jouets au bénéfice du Secours Populaire, partenaire de la FFBB. Grands et petits, nous savons les joueurs généreux dans l'effort. Ils le sont aussi dans le cœur.

ASSOCIATION LA JEANNE D'ARC

110 ans d'actions sportives

L'une des plus vieilles associations carolomacériennes fête cette année ses 110 ans. Créée en 1904 à l'initiative de l'Abbé Prévot, l'association Jeanne d'Arc a toujours proposé des activités sportives et culturelles ouvertes à tous.

Son histoire est intimement liée à celle des patronages catholiques : en 1880, la paroisse Saint-Remy fait construire une première salle de gymnastique et de théâtre pour les jeunes gens du patronage Saint-Joseph, au numéro 1 de la rue du Moulinet, aujourd'hui rue Jules Cardot. C'est en 1904 qu'est créée la Jeanne d'Arc, et depuis, bon nombre d'hommes et femmes ont marqué la vie de l'association.

Aujourd'hui, la « JAC » pour les intimes, c'est 510 adhérents licenciés et toujours la même raison d'être : permettre à tous de pratiquer un sport, une activité pour le plaisir où ils pourront s'investir, apprendre à vivre ensemble, à se respecter…

L'association propose de la gymnastique féminine et masculine, du fitness, du stretching, de la gym douce, du swiss ball pilate, du tennis de table, du hip-hop, des ateliers théâtre et scrabble, des balades et le dernier né, le « Workout » (mélange de musculation avec le poids du corps et de gymnastique). Traditionnellement, et en dehors des compétitions de gymnastique, deux grands rendez-vous rythment la vie de la JAC : le gala de février (les 7 et 8 février 2015) et celui de juin (20 juin 2015). Le dernier a eu lieu aux Vieilles Forges en juin et a rassemblé plus de 100 danseuses dans une comédie musicale.

Infos : http://ja.charleville.free.fr
Courriel : lajeannedarc08@sfr.fr
Téléphone : 03 24 57 23 47

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Noël avec le CCAS

Le CCAS de Charleville-Mézières propose un programme de Noël riche en animations à destination des enfants et des seniors de la ville. Musique, spectacles, repas et marchés de Noël accompagneront les fêtes de fin d'année.

Noël des enfants…

Les enfants sont invités à passer une après-midi sous le signe de la magie de Noël au parc des expositions le 17 décembre de 14 h à 16 h. Pendant cette après-midi festive, les enfants et leur famille pourront participer à des animations comme de la magie, des clowns, une fanfare tout en dégustant barbe à papa et pop corn… Ils recevront jouets, chèques cadeaux et sucreries des mains du Père Noël, qui sera présent tout au long de l'après-midi.
Infos : 03 24 32 45 00

… et des seniors

Jeudi 11 décembre, les seniors auront l'occasion de fêter Noël autour d'un repas qui sera servi dans les points seniors de la Ville. Au prix habituel d'un ticket, un repas spécifique festif avec apéritif leur sera proposé. Ce moment de convivialité se terminera par un goûter offert par le CCAS.

Le samedi 20 décembre, la traditionnelle fête de Noël des seniors se tiendra au parc des expositions à partir de 12 h 30. Un repas gastronomique sera servi aux aînés suivi d'un bal animé par l'orchestre « Damien Berezinski ». Pour que chacun puisse profiter de la journée, un circuit d'autobus sera mis en place pour les seniors et les personnes à mobilité réduite. Un service de covoiturage sera également assuré.

Trois marchés de Noël : EHPAD et salle Nevers

Le samedi 6 décembre, un grand marché de Noël sera organisé au sein des résidences la Grande Terre et les Paquis. Plusieurs stands thématiques seront proposés : stand gourmand (ardoises, sujets de Noël en chocolat…), décoration (vente de bijoux, de calendrier…), culinaire (gaufres et vin chaud), détente (chamboule-tout, jeux d'adresse…), loterie. Ouvert à tous.
Infos : 03 24 56 02 12 et 03 24 58 58 00.

La distribution des colis de Noël sera couplée avec l'organisation d'un marché de Noël des Points Seniors. Elle se tiendra du 2 au 4 décembre à la salle de Nevers. Plusieurs stands seront proposés lors de cette manifestation (tricot ; décoration, informatique).

Entrée libre aux horaires suivants : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
Infos : 03 24 32 45 57

Plan grand froid pour les seniors

Pour la quatrième année consécutive, le CCAS de Charleville-Mézières renouvelle son plan grand froid pour les seniors. Une plateforme téléphonique est mise en place afin de diffuser des conseils et intervenir si besoin auprès des personnes vulnérables.

Dans le cadre de sa politique à destination des seniors, la Ville de Charleville-Mézières par le biais du CCAS a décidé de renouveler cette année le plan grand froid. Dispositif dont le fonctionnement est calé sur le plan canicule, il s'adresse aux personnes âgées, de 60 ans et plus, isolées ou à mobilité réduite, ainsi qu'aux personnes titulaires de la carte personne handicapé à 80 %, domiciliées à Charleville-Mézières. Jusqu'au 31 mars 2015, elles peuvent contacter le 03 24 32 45 17 en vue d'obtenir des conseils ou si besoin, l'intervention d'un agent.

Des conseils, mais aussi des interventions

Selon les demandes et besoins, une visite à domicile sera effectuée par des agents du CCAS. L'intervention ponctuelle du CCAS peut se faire selon certaines conditions : en cas de grand froid (à partir du niveau 1, température entre -5°C et -10°C), de fortes chutes de neige (à partir de 5 cm) et lors de plaques de verglas sur la chaussée et les trottoirs.
Tél : 03 24 32 45 17

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux dans votre quartier

Les travaux de voirie suivants vont être réalisés dans votre quartier en décembre/janvier

▶ **Secteur 1**

- **ruelle du Pré du Sart** : réalisation d'un tapis d'enrobé sur la placette
- **rue de Warcq côté impair (entre rues Dehuz et Pasteur)** : aménagement du trottoir en enrobé

▶ **Secteur 2**

- **rue de Nouzonville** : aménagement du parvis de l'église Bélair

▶ **Secteur 4**

- **rue des Paquis** (entre le pont de Meuse et la Guinguette) : reprise de la chaussée
- **av. Vincent Auriol** (côté impair entre rue de Préssencé et Marceau) : aménagement du trottoir en enrobé

▶ **Secteur 5**

- **chaussée de Sedan** : dissimulation en façade du réseau électrique
- **rue Jean Moulin** : (côté impair entre n° 29 et 45) : réfection de trottoir et de parking en enrobé
- **rue Montseigneur Loutil** : (carrefour de la rue Kléber) : création d'un passage surélevé

CONSEILS D'HABITANTS

Prochaines réunions

▶ **secteur 2 :** lundi 1er décembre à 19 h, salle Arc-en-Ciel
▶ **secteur 3 :** jeudi 4 décembre à 19 h, salle n°1 de l'hôtel de ville
▶ **secteur 4 :** mardi 9 décembre à 19 h, salle de Nevers

UFC QUE CHOISIR

L'Union Française des Consommateurs Que Choisir tiendra ses permanences à l'ancienne mairie de Mohon, 5 rue Jean Moulin, 2e étage :

▶ jeudi 11 décembre de 17 h à 19 h.
▶ lundi 15 décembre de 14 h à 17 h
Infos : ufc08quechoisir@wanadoo.fr
tél. 03 24 53 70 17 (répondeur)

LISTES ÉLECTORALES

Pour voter en 2015, inscrivez-vous jusqu'au 31 décembre

En 2015 vous aurez à voter pour les conseillers départementaux les 22 et 29 mars et pour les conseillers régionaux en décembre. Pour pouvoir voter en 2015, vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ou vous avez emménagé ou déménagé dans la ville cette année, inscrivez-vous jusqu'au 31 décembre 17 h pour pouvoir voter en 2015.

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter au service élections de l'hôtel de ville ou dans les mairies de quartier. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité française en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité…).

Chaque année les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune. L'adresse qui est prise en compte est celle qui a été indiquée lors du recensement (effectué dès 16 ans). En l'absence de courrier de la mairie, il appartient au jeune de s'assurer, avant le 31 décembre, auprès du service élections que l'inscription a bien été faite.

Où s'inscrire ?

▶ à l'hôtel de ville de Mézières, à la mairie place du théâtre, à la mairie de quartier de la Ronde Couture (12-14 rue des Chardonnerets, entrée rue des Mésanges), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

▶ à la mairie de quartier de la Houillère (70 rue A. Poulain) : mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h et samedi de 8 h 30 à 12 h.

Infos service élections : 03 24 32 42 46

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Déchets : collectes de remplacement

En raison des jours fériés des 25 décembre et 1er janvier, des collectes de rattrapage auront lieu les lendemains dans les quartiers suivants :

Ronde Couture (zone HLM), Saint Julien (Zone HLM), Houillère (zone HLM), hyper centre partie haute (collecte de nuit).

Par contre, pas de rattrapage dans les zones pavillonnaires à la Ronde Couture, Croisette, Bois Fortant, Granges Moulues, Saint Julien, à la Houillère et la Havetière, avenue d'Arches, de l'Industrie, faubourg de Pierre, Basilique.

Infos : 03 24 57 83 20

Collecte des sapins de Noël

La communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan organise le ramassage des sapins de Noël qui seront compostés de la même manière que les déchets verts collectés d'avril à novembre. On obtient ainsi un compost pour fertilisation.

Le ramassage se fera selon le calendrier suivant, de 5 h à 12 h. Pensez à les sortir la veille !

▶ les lundis 5 et 12 janvier : Montcy-Saint-Pierre, Mohon, centre-ville, Mézières, HLM Houillère, HLM Ronde Couture
▶ les mardis 6 et 13 janvier : Le Theux, Bois Fortant, Croisette, Granges Moulues, HLM Manchester, HLM Citadelle, HLM Couronne Champagne
▶ les mercredis 7 et 14 janvier : Houillère, Culbute, Saint-Julien, Manchester, centre-ville, Mézières
▶ les jeudis 8 et 15 janvier : Étion, HLM Ronde Couture, HLM Houillère
▶ les vendredis 9 et 16 janvier : HLM Manchester, HLM Citadelle, HLM Couronne Champagne

Infos : 03 24 57 83 20

MARCHÉS PUBLICS

Tous les Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) et avis d'attribution des différents marchés publics de la mairie de Charleville-Mézières sont consultables sur son site internet à l'adresse suivante : www.charleville-mezieres.fr

Pour accéder aux différentes catégories de marchés, il suffit de cliquer (sur la page d'accueil) **sur « marchés publics » dans la rubrique à gauche « services en un clic ».**

Selon le montant du marché, vous serez invités à vous connecter à la plate-forme de dématérialisation dont l'adresse est la suivante : http://marchespublics.charleville-mezieres.fr

Le service commun de la commande publique se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Infos : 03 24 32 43 46

Savoir anticiper

C'est une évidence, notre monde bouge. Pas toujours comme nous le souhaiterions, mais il nous faut cependant anticiper ces mutations, ou du moins savoir nous adapter aux nouvelles conditions ainsi créées. Ceux qui n'y parviendront pas seront rapidement confrontés à de grandes difficultés.

Cette constatation vaut pour notre ville, parce que les restrictions bugetaires imposées par l'Etat, ainsi que la diminution sans précédent de ses dotations, nous oblige à un exercice budgétaire de la plus grande rigueur. Or notre priorité est de préserver l'avenir en gardant notre capacité d'investissement et de mener à bien les projets structurants qui vont redynamiser Charleville-Mézières : toujours la priorité au développement économique, l'emploi, renforcer le commerce de centre-ville, mettre en place des animations dans le centre et les quartiers.

Pourquoi ? Parce que nous devons enrayer la perte d'habitants, le départ d'entreprises, de commerces, parce que les projets économiques, culturels, sportifs et d'aménagements urbains doivent attirer de nouveaux acteurs, faciliter votre vie et vos activités. C'est le sens de la gratuité du stationnement à certains moments-clès de vos journées. En redonnant un visage dynamique, moderne, attractif et sympathique de notre cité.

Comment ? Tout d'abord par la baisse de fiscalité que nous nous sommes engagés à mener, et ce dès cette année, où la plupart d'entre vous ont constaté une baisse des impôts pour la première fois depuis 20 ans ! Et l'opposition critique... Alors que c'était une des principales causes de départ de certains d'entre vous. Nous continuerons à baisser la pression fiscale tout au long du mandat.

Ensuite, en réalisant des économies là où il est possible, mais surtout en menant des projets et des réformes productives et pertinentes sur le fonctionnement de la ville. A nous donc de jouer avec un coup d'avance en nous mettant au plus vite en ordre de bataille. Cela passe entre autres par une meilleure utilisation de notre patrimoine immobilier. Nos services municipaux sont par exemple éclatés entre 10 sites, aux quatre coins de Charleville-Mézières. Certains d'entre eux sont fonctionnels, d'autres... beaucoup moins. Un état des lieux de ce patrimoine a été effectué. Il s'agit maintenant d'optimiser le fonctionnement des services municipaux en accordant pour cela l'espace et les conditions de travail nécessaires à chacun d'eux. Cela se traduira inévitablement par une phase d'adaptation, voire de réorganisation. Se recentrer sur la moitié permet la cession des sites libérés et nous donnera un apport financier pour continuer à investir.

Savoir anticiper est notre garantie pour notre avenir et nos projets de demain.

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières

Revue de presse...

Qui décide ?

C'est par la presse que nous apprenons que le projet d'École de la Marionnette, rue Jean Jaurès, pourrait être remis en cause. Pas par le président, pas par le Maire, pas par un élu,…Courage fuyons ! Non, c'est un chargé de communication « payé par l'Agglo et bénévole à la mairie » qui déclare : « Si le surcoût est très important, trop important, le projet pourrait être remis en question. » Où va-t-on ? Ce n'est pas la première fois qu'un projet présente des aléas de chantier. Tous les élus qui ont un peu d'expérience le savent. Il faut donc négocier, trouver des solutions pour que cette école vitale pour notre développement culturel puisse ouvrir dans un calendrier qui ne dérape pas trop !

Plus c'est gros, plus ça passe ?

C'est ce que disent souvent les politiciens qui érigent la communication en méthode de travail. Est-ce pour cela que, toujours dans la presse, M. Ravignon nous annonce 250 % d'augmentation du coût des ordures ménagères depuis 2001 ? Certes la collecte et le traitement des déchets coûtent cher, mais il y va de notre environnement. La réalité est plus proche d'une augmentation moyenne de 3 % par an, soit environ 40 % sur la période considérée. C'est beaucoup, c'était le prix à payer, comme partout en France, pour se doter des infrastructures et moyens nécessaires. Depuis 2010, la taxe n'évoluait plus que de 1 à 2 % par an, comme l'inflation.

Impôts locaux, 1er épisode : Taxe foncière.

Là aussi, le maire nous le sert sans relâche dans la presse : ça va baisser dès cette année ! Et bien, je ne sais pas pour vous, mais pour moi, à égalité de situation avec 2013, ça augmente globalement, et de 71,00 €.

La part 2014 de la commune est identique à l'euro près (pas de baisse) à celle de 2013. La part départementale, celle des ordures ménagères et des frais de gestion augmentent. Et puis, sur le principe, une baisse de quelques euros nous rendrait-elle plus riches individuellement ? Par contre, rapporté au nombre de contribuables, cela priverait la collectivité de moyens pour continuer à investir. Ce n'est donc pas un bon calcul, mais c'est de la communication sans aucun doute !

Je vous souhaite, en tout état de cause, et malgré les aléas de la vie, de très bonnes fêtes de fin d'année et un joyeux Noël en famille dans toute la mesure du possible.

Philippe Pailla
Groupe PS-PC-EELV-PRG
« Bâtir notre ville ensemble. »

Le texte du groupe FN n'est pas parvenu dans les délais impartis.

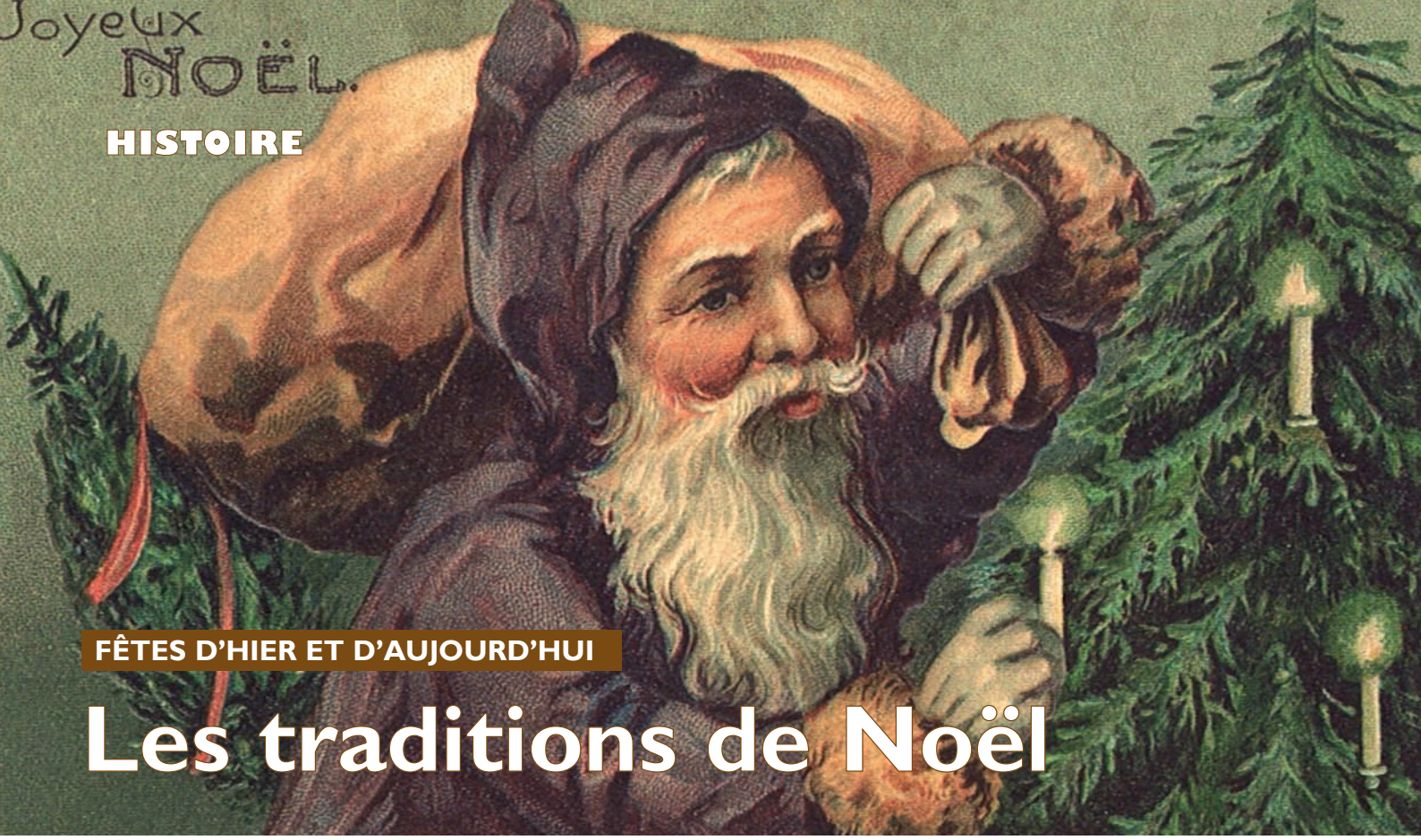

FÊTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Les traditions de Noël

C'est à partir du XV^e siècle, en Empire germanique, que se développent les premières traditions festives et populaires de Noël (du latin *natalis dies*, « jour de naissance »). Les Guerres de Religion, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, auront un fort impact sur la fête : déclin de saint Nicolas, des crèches… jugés trop catholiques. Enfin, la révolution industrielle et commerciale de la fin du XIX^e siècle, puis la Séparation de l'Église et de l'État (1905) favoriseront la naissance du père Noël, considéré dans les foyers catholiques d'alors comme une figure païenne et marchande.

Les crèches venues d'Italie

Dans la nuit du 24 décembre **1223**, saint François d'Assise fait installer la toute première crèche (du germanique « Krippe », c'est-à-dire la mangeoire) près de sa ville natale, plus exactement dans la grotte de Grecchio dans les Abruzzes. Jusqu'au XVII^e siècle, les crèches sont imposantes. Au XVIII^e siècle, les artisans de la fabrique de porcelaine de Capodimonte, près de Naples, conçoivent des santons, de petites tailles, très expressifs. Ces crèches familiales mesurent moins de quarante centimètres.

Les marchés de Noël, en Autriche, dès 1278

Les premiers marchés de Noël attestés sont ceux de Vienne (**1278**), Munich (1310), Dresde (1434). Le *Nikolausmarkt*, cité dès 1570 à Strasbourg, avait lieu durant trois

Des Pères Noël bruns, verts, blancs... puis rouges

Le *Nikolausmarkt*, ou marché de saint Nicolas à Strasbourg, est, lors des Guerres de Religion (après 1570) reporté à Noël et devient ainsi le *Christkindelmarkt* ou « marché de l'Enfant Jésus »

jours au moment de la Saint-Nicolas. Lors de la Réforme, ce marché est reporté au moment de Noël. Il est alors rebaptisé *Christkindelmarkt* ou « marché de l'Enfant Jésus », car le personnage de saint Nicolas était jugé trop papiste par les calvinistes.

De la bûche des forêts à la bûche pâtissière

Dès le XII[e] siècle, en Europe, il est coutume d'allumer une belle grosse bûche dans l'âtre le 22 décembre. Elle provient d'un arbre fruitier, elle doit être coupée avant le lever du soleil, et doit se consumer au moins durant trois jours, ou mieux, jusqu'au Nouvel An. Selon les régions, elle est allumée par le plus jeune de l'assemblée, ou bien, le père de famille. Elle est sensée assurer de bonnes récoltes et protéger la maisonnée. Comme pour le feu de la Saint-Jean, les tisons étaient conservés pour protéger les bâtiments de la foudre. Au XIX[e] siècle, elle devient un élément de décoration. En **1834**, la pâtisserie de la bûche glacée aurait été inventée. Mais il faut attendre les années 1950, pour voir ce dessert se démocratiser et gagner toutes les tables de réveillon.

En **Ardenne**, les « recinages » des veillées (les grignotages après le repas) sont faits de châtaignes ou de faînes grillées, de pommes rouges cuites sur la braise, de gaufres, voire de couques de Dinant… ou de « rivaux » de Charleville (ou « bourdes »), sortes de brioches en forme de deux croissants collés.

Le sapin de Noël, vision du Paradis

Au XI[e] siècle, dans les églises, sont présentés des Mystères, dont celui du Paradis, très populaire durant l'Avent. Garni de pommes rouges, le sapin symbolise alors l'arbre du Paradis. Au cours du XV[e] siècle, les fidèles commencent à en ériger, le 24 décembre, jour d'Adam et Ève. La coutume d'installer un arbre entier apparaît en **1419** dans un hôpital de Fribourg-en-Brisgau en Allemagne. En 1521, l'on mentionne dans les comptes de la ville de Sélestat l'achat d'un arbre de Noël. En 1539, les Strasbourgeois pouvaient acheter des sapins en période de Noël. Aux XVI[e] et XVII[e] siècles, les arbres de Noël ne décorent pas les foyers familiaux, mais se trouvent au centre des établissements de corporations professionnelles. Le 6 janvier, à la fin du cycle de Noël, les enfants des artisans dépouillaient l'arbre de ses friandises.

En 1837, la duchesse d'Orléans, Hélène de Mecklembourg, belle-fille de Louis-Philippe introduisit la tradition aux Tuileries. **L'occupation prussienne de 1870-1873 contribue à son expansion.** Le sapin qui restait pour les catholiques un symbole protestant concurrençant la crèche s'impose finalement durant la Belle Époque, après 1890.

Parmi les décorations attestées au début du XVII[e] siècle figuraient des emblèmes religieux comme les pommes et les hosties non consacrées, mais l'on trouvait aussi des noix et pommes de pins dorées, des bougies (une pour chaque mois de l'année), des petits jouets en bois, poupées ou charrettes… Les boules en verre soufflé, fabriquées à Meisenthal en Lorraine, remplacèrent les pommes à la fin du XIX[e] siècle. Tous ces symboles étaient prometteurs de prospérité.

Le chant « Mon beau sapin » provient d'Allemagne, dans sa version originale « O Tannenbaum » (1824).

Un bonnet rouge à la place de la mitre d'évêque

En **1823**, un pasteur américain, Clement Clarke Moore, donne naissance au personnage du père Noël, dans un conte pour enfants publié dans un journal de New York, *The Sentinel*. Ainsi l'on tentait de supplanter le bon saint Nicolas, jugé trop catholique et européen ! En Alsace, en Allemagne, aux États-Unis, vers 1870, l'ancêtre du père Noël a un costume parfois bleu, parfois vert, parfois beige (Voir mon article sur saint Nicolas et son histoire, *Carolo Mag*, n°115).

Gérald Dardart

Dès le moyen âge, un peu partout en Europe, il est de coutume d'allumer une belle grosse bûche le 22 décembre, qui doit se consumer pendant au moins trois jours, et ainsi, protéger la maisonnée pour l'année nouvelle qui s'annonce.

▶ Bibliographie succincte

Nicole Crétin, *Inventaire des fêtes de France, d'hier et d'aujourd'hui*, éditions Larousse, 383 p., 2003.

Françoise Lebrun, *Le livre de Noël*, éditions Robert Laffont, RTL éditions, 190 p., 1983.

Marie-France Noël, *Noël, Histoire et traditions*, éditions Ouest France, 143 p., 2008.

Roland Oberlé et Sandrine Woefffel, *Noël, l'Avent et l'après...*, éditions Hirle, 185 p., 2006.

▶ Vient de paraître

Dominique Foufelle, *Le Petit livre de Noël*, éditions du Chêne, 171 p., 2014. Ouvrage excellent avec de jolies illustrations.

HISTOIRE DE NOS RUES

Henri-Jules de Bourbon-Condé voit le jour le 29 juillet 1643, à Paris. Il accumule de nombreux titres : duc d'Enghien puis, en 1686, prince de Condé, premier prince du sang, duc de Bellegarde, duc de Châteauroux, duc de Montmorency, duc de Guise, Pair de France, marquis de Graville, comte de Sancerre, comte de Charolais, seigneur de Chantilly…

Il est le fils du Grand Condé et de Claire Maillé-Brézé, nièce du cardinal de Richelieu ; il est baptisé à l'église de Saint-Sulpice de Paris, le 29 juillet 1643 ; et le cardinal Mazarin est son parrain.

Se croit chauve-souris, lièvre, chien…

De caractère bizarre et cruel, il fut surnommé « Condé le Fol » et « le Singe vert ». Il souffrait de lycanthropie. Saint-Simon explique : ***« On disait tout bas qu'il y avait des temps où tantôt il se croyait chien, tantôt quelque autre bête, dont il imitait les façons. »*** Néanmoins, il combat dans les rangs des Frondeurs aux côtés de son père, le Grand Condé, avant de rentrer en grâce lors de la Paix des Pyrénées (1659).

En 1663, le roi de Pologne veut lui accorder les titres de roi de Suède et de Grand-duc de Lituanie, à la suite de son union avec Anne de Bavière, princesse palatine héritière de ces deux monarchies et **descendante des Gonzague**. Jusqu'à la mort de son père en 1686, il est appelé « duc d'Enghien », ensuite, il devient « le prince de Condé ».

Le dernier des Gonzague, Ferdinand-Charles succombe à Padoue le 5 juillet 1708, sans descendance. La souveraineté d'Arches-Charleville s'éteint du fait même de cette disparition. Le Parlement de Paris rend deux arrêts, les 21 août 1708 et 15 janvier 1709, au profit de la famille Condé, au grand dam des Carolopolitains qui souhaitaient voir Charleville se maintenir hors du royaume de France. Ainsi Henri-Jules de Bourbon-Condé devient le premier prince non souverain de Charleville. Pas pour longtemps : il meurt, ayant complétement sombré dans la folie, à Paris le 1[er] avril 1709.

Gérald Dardart

Ville de Charleville Mézières

qrcode

www.charleville-mezieres.fr